



Effet de Serre Toi-Même !

Association membre de FNE Normandie, du Réseau Action Climat et du Réseau Sortir du Nucléaire
Siégeant au Conseil d'administration d'ATMO Normandie, de ENERCOOP Normandie, de FNE Normandie et au Conseil du Développement Durable de la Métropole Rouen Normandie

Siège social : 6 rue Quesney, 76 000 ROUEN

Communiqué de Presse Oasis Urbaines : la désillusion démocratique

Rouen le 15 mai 2022,

Dans un contexte de réchauffement climatique planétaire, de l'Inde et du Pakistan en passant par la Sibérie jusqu'à la France où la sécheresse est déjà apparue, et alors que les urgences se multiplient, nous venons d'apprendre que la Mairie de Rouen organisera le mardi 17 mai à 14 heures l'inauguration d'une oasis urbaine soit un sixième de ce qui avait été prévu et à l'issue de quatre ans d'attente...

C'est en 2018, que l'histoire commence, lorsque nous avons répondu à un appel à projets de la Mairie de Rouen. Ces projets allaient être soumis au choix des habitants de la ville par un vote sur Internet, un scrutin qui permit à plus d'un millier d'habitants de voter et de nous placer en tête. Les oasis urbaines allaient donc voir le jour, la Mairie de Rouen nous demandant 3 sites de deux places de stationnement.

Pendant ces quatre ans nous avons enchaîné plusieurs réunions assez improductives et des grandes pauses inexplicables. Il a fallu que Nicolas Zuilli, Adjoint au maire en charge du centre rive droite prenne le sujet en main pour qu'enfin ce projet, amputé largement par le nombre restreint et le manque d'eau et de jeux, voie le jour... Veuillez retrouver l'histoire de façon plus complète dans l'annexe des pages suivantes de ce CP.

Les habitants qui ont voté doivent s'interroger sur le pourquoi du comment d'un tel dysfonctionnement démocratique. En effet, nous sommes face à un processus pseudo - démocratique. Enfin, pour couronner le tout, l'inauguration se déroulera à un horaire où évidemment aucun bénévole ne pourra se rendre pendant son temps de travail professionnel.

Cette séquence montre bien que la question démocratique n'est pas portée de façon sincère au sein de la Mairie de Rouen et que les désillusions qui en découlent ne font qu'aggraver l'image négative de la politique. C'est donc l'effet exactement inverse de ce qui était attendu, qui se produit.

Retrouvez sur notre site toutes nos propositions détaillées : <http://www.effetdeserretoimeme.fr/>

En espérant pouvoir compter sur votre intérêt et votre relais afin d'amplifier la citoyenneté active.

Contact Presse : 06-72-00-33-09

effetdeserretoimeme@gmail.com

<http://www.effetdeserretoimeme.fr/>

Facebook : Effet De Serre Toi-même

Twitter : [EffetDeSerre76](https://twitter.com/EffetDeSerre76)

Annexe

La petite histoire des oasis urbaines rouennaises ou l'histoire d'une désillusion citoyenne.

Fruit d'un travail de l'association Effet De Serre Toi-Même ! qui en 2018 répondit à l'appel à projets citoyens de la ville de Rouen, ces oasis urbaines sont proposées sur l'espace public à la place de deux places de stationnement automobile. Cette proposition était la déclinaison des trames vertes et bleues urbaines, que nous promouvions dans le cadre des mesures d'atténuation des effets du réchauffement climatique générés par les émissions de gaz à effet de serre. Cette mesure est aussi une adaptation aux épisodes de chaleur caniculaire créant en milieu urbain dense et minéral, des îlots de chaleur urbains pouvant conduire à une surchauffe de plus 5°C par rapport à des zones végétales. Ces trames vertes et bleues doivent aussi accueillir une présence d'eau pour à la fois générer un sentiment de fraîcheur mais aussi une réalité à travers une masse thermique inertielle qui apporte de la fraîcheur. L'exemple, c'est la rue Eau-de-Robec, piétonne, à Rouen.

En 2018, notre association décide donc de présenter un projet écrit qui est consultable sur notre site Internet à cette adresse¹. A l'issue de ce dépôt, la Mairie de Rouen nous convoque afin de nous



¹ <http://www.effetdeserretoimeme.fr/oasis-urbaines/>

expliciter l'organisation : dans le cadre de la disparition du budget participatif de la ville de Rouen, les crédits sont réaffectés à un Appel à Projet Citoyen². Le principe est que la mairie sélectionne un certain nombre de projets qui seront soumis ensuite au vote des habitants via une plateforme internet dédiée.

La mairie décidera unilatéralement d'associer notre projet à un autre sans consulter aucun des deux porteurs initiaux. Certains élus nous expliqueront ensuite que cette fusion a gêné la mise en place du projet.

Suite à l'organisation du vote des habitants par la Mairie, du 7 au 18 novembre 2018, notre projet d'oasis urbaines est plébiscité par les habitants de Rouen. Nous avons recueilli le plus grand nombre de suffrages exprimés. C'était pour nous une excellente nouvelle, une reconnaissance de la qualité du projet qui nous plaçait dans une perspective de pouvoir convaincre les élus de la pertinence de développer des trames vertes et bleues urbaines.

Comme souvent à Effet De Serre Toi-Même, nous étions en attente d'un travail d'instruction technique en commun avec la ville de Rouen et ses services afin de créer des modules alliant végétalisation et présence d'eau aux habitants leur permettant de s'offrir un moment de détente et de bien-être. Nous attendions aussi de pouvoir explorer les possibilités de petits espaces de jeux pour les enfants afin d'accéder à une réappropriation de l'espace public.

Nous eûmes la surprise de constater que la ville de Rouen nous invitait à des réunions publiques et médiatiques de présentation de ces oasis urbaines, où la mairie décrivait avec force volonté l'intérêt de la démarche d'appel à projets citoyens, la démocratie participative et locale et vantait les mérites des acteurs qui avaient répondu, soulignait la qualité des lauréats.... La mairie organisa deux réunions de ce type, et à notre grand étonnement laissa de côté les aspects de mise en œuvre.

Ce n'est que quelques mois plus tard, en avril 2019, qu'une première réunion, à visée opérationnelle, fut organisée. Elle s'avéra relativement décevante par manque de cohérence entre les différentes composantes politiques et les structures organisationnelles de la ville.

Deux aspects semblaient poser problème. Le premier résidait dans la question de l'entretien : comment allait-il se faire ? (arrosage, surveillance des plantes, remplacement des plantes...). Le second problème tenait dans les possibilités de disposer d'une quelconque présence d'eau sur ces modules, même sous la forme d'une petite fontaine qui apporterait cette touche bleue de façon totalement symbolique.

² https://actu.fr/normandie/rouen_76540/un-appel-projets-citoyens-lance-rouen-nous-attendons-beaucoup-rouennais_15702565.html

Pendant de longs mois nous n'avons plus eu de nouvelles, le projet semblait totalement enlisé. Après plusieurs relances orales et écrites de notre part et voyant l'approche des élections municipales de 2020, nous fûmes convoqués à la mairie de Rouen, en septembre 2019, pour une réunion de mise en phase opérationnelle. On nous avait demandé de préciser les localisations que nous souhaitions sur les deux premières oasis urbaines. Nous avons fourni deux localisations : la place des Carmes, rive droite, et la place des Emmurées, rive gauche. Cette réunion fut similaire à celle qui avait eu lieu quelques mois avant. La suite fut tout aussi similaire : le dossier fut enterré. Les élections municipales de 2020 passèrent, puis en avril 2021 nous fûmes convoqués par la nouvelle équipe à une réunion sur les oasis urbaines. Un secret espoir se fit jour en nous, enfin nous allions pouvoir avancer. Cette réunion fut l'exact copier-coller de la réunion précédente, les problématiques étaient similaires, la ville n'avait aucune solution et cette troisième réunion fut tout aussi improductive que les deux premières.

Après diverses conversations avec les élus lors d'autres réunions, nous avons pu nous apercevoir que nous n'avions pas grand espoir que le dossier avance. Seul Nicolas Zuili, Adjoint au Maire en charge du centre-ville rive droite semblait motivé pour faire avancer l'oasis urbaine de la place des Carmes. C'est ainsi que cette oasis urbaine vit le jour et fera donc l'objet d'une inauguration en ce mardi 17 mai 2022.

Il aura donc fallu attendre quatre ans pour permettre à un projet lauréat d'un vote des habitants de Rouen, avec une légitimité démocratique indéniable, dans le cadre d'un appel à projets citoyens dont la totalité de la procédure a été sous la maîtrise de la ville de Rouen, pour pouvoir aménager une seule place de stationnement au lieu des six prévues au départ du projet... Face à un tel état de fait, se taire relèverait d'une complicité d'échec démocratique, nous ne pouvons pas accepter de tels délais et de tels blocages pour des projets à la complexité tout de même très limitée et enfin une inauguration qui se déroulera à un horaire où évidemment aucun bénévole ne pourra se rendre puisque sur le temps de travail. Finalement, le symbole est fort : la démocratie locale et participative est totalement négligée, instrumentalisée, ne reste qu'une illusion. N'oublions pas les habitants qui ont voté et qui doivent s'interroger sur le pourquoi du comment d'un tel échec démocratique.

Cette séquence montre bien que la question démocratique n'est pas portée de façon sincère au sein de la Mairie de Rouen et que les désillusions qui en découlent ne font qu'aggraver l'image négative de la politique. C'est donc l'effet exactement inverse de ce qui était attendu qui se produit.